



PRÉSENTATION
de L'Association Frédéric LEVAVASSEUR &
les E.S.A.T. (Établissement et service d'Accompagnement par le travail)
Les TIDALONS

1. L'Association Frédéric LEVAVASSEUR.

L'Association Frédéric LEVAVASSEUR (AFL) a été déclarée à la Préfecture de La Réunion le 11 juillet 1977.

Le Président : Monsieur Jean-François LABARDE

Le Directeur Général : Monsieur Dominique SAMUEL 0692 05 76 37 - dsamuel@afl.re

L'Association Frédéric LEVAVASSEUR a pour objet :

« L'épanouissement, les soins, l'éducation, la formation, la promotion et l'intégration sociale d'enfants, d'adolescents et d'adultes en difficulté, dans le cadre de structures d'accueil adaptées : crèches, halte-garderies, C.A.M.S.P., lieux d'accueil parentaux, I.M.E., E.S.A.T., E.A., M.A.S., et tous autres établissements ou services sanitaires, sociaux ou médico-sociaux traditionnels ou innovant, ainsi que les entreprises adaptées, les foyers d'hébergement, les services de placement familial et autres structures complémentaires visant l'insertion et l'accompagnement des publics en difficulté. »

2. L'ESAT les « Tidalons » au sein de l'association : présentation

L'intégration socioprofessionnelle des adultes handicapés est une préoccupation majeure de l'A.F.L (Association F. LEVAVASSEUR) qui considère que les actions de dé-marginalisation ne peuvent-être suivies d'effet qu'en se connectant étroitement aux exigences minimales des milieux ordinaires d'emploi.

L'A.F.L conçoit donc les établissements de travail protégé comme des centres de ressources à partir desquels il est possible de développer une organisation qualifiante ouverte sur l'extérieur.

En d'autres termes, il s'agit de créer une dynamique par laquelle les personnes handicapées, tout en développant leur autonomie, participent pleinement à la vie sociale et économique de leur établissement, qu'elles figurent activement dans le circuit productif régional, qu'elles améliorent progressivement leur propre

Pôle Adultes Handicapés – Association Frédéric LEVAVASSEUR – www.afl.re

ESAT les Tidalons SIEGE – 3, rue Pierre Aubert – 97 490 Ste Clotilde – 0262412923 – tidalons@afl.re

qualification sur des tâches échelonnées en difficultés, qu'elles fournissent une image favorable de leur travail auprès des donneurs d'ouvrages, et que cela puisse démultiplier leurs chances de reclassement ponctuel dans le milieu ouvert.

A/ Historique des établissements

L'E.S.A.T : L'Établissement et Service d'Aide par le Travail, E.S.A.T. « les Tidalons » est un établissement médico-social situé sur trois lieux géographiques de l'île de la Réunion, dans le nord, l'ouest, et le sud. Il accueille des adultes handicapés, en majorité porteuse d'un handicap mental léger à moyen, orienté par la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) et ayant une capacité de travail de 33% maximum de la capacité normale.

L'ESAT les TIDALONS, a été agréé en 1993 pour 50 places par arrêté préfectoral. C'est alors l'association CRIPH (Comité Régional d'Insertion pour les Personnes Handicapées) qui en a la gestion. Il se compose de 2 unités l'une sur St PIERRE, l'autre sur Ste CLOTILDE. En 1997, les TIDALONS s'étendent en créant un nouveau site de 25 places sur le Port.

Au 1^{er} janvier 1999, l'Association LEVAVASSEUR reprenait, après un accord passé avec le CRIPH, la gestion de l'ESAT Les TIDALONS et de son entreprise adaptée, avec trois sites sur St Pierre, Le Port et St Denis. L'originalité de cet ESAT est d'être dynamique est d'être prioritairement tourné vers une prise en charge urbaine, des activités de sous-traitance industrielle extrêmement variées, ainsi que des produits propres et des prestations de service.

En 2004, soucieuse de répondre aux besoins des usagers, l'Association Frédéric LEVAVASSEUR, reprend les activités nord des ESAT de l'ex-Association Sainte-Jean de Dieu.

En novembre 2017, l'ESAT TIDALONS, intègre un nouveau bâtiment situé sur la Commune PRIMAT, à Ste Clotilde pour y accueillir 75 travailleurs, issue du Site situé au Chaudron, en cohabitation avec le siège de l'Association.

À ce jour, l'E.S.A.T. TIDALONS dispose d'un effectif de 299 travailleurs Handicapés, 75 à St PIERRE, 75 au PORT 75 au Chaudron et 74 à Commune Primat

B/ Nos missions :

Le centre d'aide par le travail est né du décret de 25 septembre 1954 qui lui donne d'abord le nom d'établissement d'assistance par le travail. Il succédait au centre de réentraînement par le travail, annexé aux ateliers protégés et l'appellation de CAT est contenue pour la première fois dans la loi du 27 novembre 1957.

En janvier 2006, nouvelle réforme, changement de nom, le CAT, devient un ESAT (établissement et service d'aide par le travail) et l'Atelier Protégé devient une EA (entreprise adaptée), selon l'article 38 de la loi 2005-102 du 11 février 2005.

Les E.S.A.T. ont une double finalité:

- Faire accéder, grâce à une structure et des conditions de travail aménagées, à une vie sociale et professionnelle, des personnes handicapées momentanément ou durablement incapables d'exercer une activité professionnelle dans le secteur ordinaire de production ou en Ateliers Protégés;

- De permettre à celles d'entre ces personnes qui ont manifesté par la suite des capacités suffisantes, de quitter le centre et d'accéder au milieu ordinaire de travail ou à un atelier protégé. Il a pour vocation de permettre d'aider à l'insertion sociale et professionnelles des personnes handicapées qui ne peuvent, pendant un temps ou définitivement avoir une activité professionnelle en milieu ouvert ou en atelier protégé.
Elle suppose également que les ESAT adaptent en permanence les tâches aux possibilités des travailleurs, en les décomposant, et bien entendu en les facilitant par tout moyen, organisation de chaînes, de gabarits accessoires.
- L'apprentissage des gestes professionnels lié à nos activités développées dans nos différents centres.
- L'apprentissage des gestes de la vie quotidienne est une de nos missions ainsi que l'accès aux activités culturelles et sportives.
- La recherche et la mise en application de toute documentation concernant la vie, l'orientation et l'intégration sociale des personnes handicapées.

C/ Cadre légal : Rappels

- **Pour être en lien permanent aux évolutions de la loi :** Tapez le lien

<http://travail-emploi.gouv.fr/informations-pratiques.89/les-fiches-pratiques-du-droit-du.91/travailleurs-handicapes,1976/l-obligation-d-emploi-en-faveur,12746.html>
<http://www.reunion.dieccte.gouv.fr/-la-reunion-.html>

- **Extrait de texte de la :** LOI n° 87-517 du 10 juillet 1987 en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés.

Art. L.323-1. - Tout employeur occupant au **moins vingt salariés est tenu d'employer**, à temps plein ou à temps partiel, des bénéficiaires de la présente section dans la **proportion de 6 p. 100 de l'effectif total de ses salariés.**

Art. L.323-8. - Les employeurs mentionnés aux articles L.323-1 et L.323-2 peuvent **s'acquitter partiellement de l'obligation d'emploi** instituée par l'article L.323-1 **en passant des contrats de fournitures de sous-traitance ou de prestations de services avec des ateliers protégés**, des centres de distribution de travail à domicile ou des centres d'aide par le travail

Art. L.323-8-5. - Les employeurs mentionnés à l'article L.323-1 **doivent fournir à l'autorité administrative une déclaration annuelle relative aux emplois occupés** par les bénéficiaires de la présente section par rapport à l'ensemble des emplois existants.

A défaut de toute déclaration, les employeurs sont considérés comme ne satisfaisant pas à l'obligation d'emploi instituée par la présente section.


Art. L.323-8-6. - **Lorsqu'ils ne remplissent aucune des obligations** définies aux articles L.323-1 L.323-8, L.323-8-1 et L.323-8-2, les employeurs mentionnés à l'article L.323-1 **sont astreints à titre de pénalité au versement au Trésor Public d'une somme dont le montant est égal à celui de la contribution instituée** par l'article L.323-8-2, majoré de 25 p. 100, et qui fait l'objet d'un titre de perception émis par l'autorité administrative.

D/ Nos objectifs :

- Développer la personnalité et favoriser la volonté d'intégration afin d'accéder à une entreprise adaptée (ex-atelier protégé¹,) ou à la vie active.
- Faire accéder, grâce à des conditions de travail aménagées, à une vie professionnelle et sociale des personnes handicapées momentanément ou durablement incapables d'exercer une activité professionnelle en milieu ordinaire.
- Promouvoir la personne handicapée en lui donnant les moyens d'exprimer et d'exercer sa citoyenneté par sa participation active à des objectifs où elle se sentira concernée.
- Donner à la personne handicapée une identité de travailleur qui s'inscrit dans un groupe ayant des obligations, des objectifs de productivité, des engagements.
- Offrir par la qualité des prestations de l'ESAT, une image positive du travail des usagers.
- Acquérir des savoir-faire techniques : les gestes de base qui construisent, assemblent, façonnent...
- Apprendre ou réapprendre à s'adapter aux contraintes d'un emploi, d'un poste de travail
- Redonner ou donner une dignité humaine, retrouver une confiance en soi, en ses capacités, une autonomie et la fierté, celle des gens utiles

E/ Les activités de l' ESAT :

Principales Activités à l' E.S.A.T LES TIDALONS

	ATELIER	DESCRIPTION
	<p>Conditionnement Alimentaire / Façonnage</p> <p><u>Localisation</u> ESAT TIDALONS SUD OUEST NORD PRIMAT</p>	<p><u>Procédés utilisés</u> : Thermo-rétraction</p> <p>Façonnage : Collage colle blanche, colle chaudes supports papier, cartons, étiquetage, scotchage</p> <p>Conditionnement : Lotage (mise sous film thermorétractable), mise en sachets, collage d'étiquettes, cerclage, palettisation,</p> <p>Conditionnement Alimentaire : Mise en pot de Sucre glace, Mise en sachet de café (soudeuse à bande), conditionnement de stickers de sucre en poudre, épluchage de fruits destinés à la confiture.</p> <p><u>Prochainement</u> : Fabrication du sucre glace</p>

1 Une entreprise adaptée est une unité économique de production qui met les travailleurs handicapés, à même d'exercer une activité professionnelle salariée, dans des conditions adaptées à leurs possibilités.



Mises à disposition en entreprises du milieu ouvert

Localisation
ESAT TIDALONS
SUD
OUEST
NORD

Travail hors des murs/détachement en entreprise dans le cadre d'un contrat de mise à disposition avec le client.

Activités diverses : nettoyage industriel, conditionnement, mise en rayon, travaux de manutention, recyclage, tri et mise sous enveloppe, travail à la chaîne, aide en cuisine, plonge en restauration, préparateurs de commande (magasinage),



Blanchisserie

Localisation
ESAT TIDALONS
SUD
NORD CHAUDRON

Procédés utilisés : En Aseptique , marche en avant

Triage, lavage, séchage, repassage manuel, repassage par calandreuse, mise sous film, traitement du linge



Nettoyage Industriel

Localisation :
ESAT TIDALONS
SUD
OUEST
NORD CHAUDRON

Procédés utilisés : Manuel et mécanique

Nettoyage et lavage des sols, dépoussiérage et entretien des mobiliers, nettoyage et désinfection des sanitaires, décapage, mise en cire, nettoyage mécanisé, nettoyage des vitres, détachage des sièges en tissus, émulsions, spray



Espaces Verts

Localisation
ESAT TIDALONS
OUEST
NORD CHAUDRON

Procédés utilisés : Machines thermiques et électriques (démarche écocitoyenne, afin d'éviter les pollutions sonores et environnementales)

Tonte, débroussaillage, taille de haie, petit élagage, binage, désherbage chimique et manuel, aménagement paysager, évacuation et tri des déchets, sécurisation des postes de travail (balisage), dispense technologique (apprentissage technique)



Mailing / Routage postal

Localisation :
ESAT TIDALONS
NORD PRIMAT

Procédés utilisés :

Mailing, Publipostage, Affranchissement en nombre, Façonnage papiers publicitaires, saisie informatique, scannage, traitement, archivage



Métallerie

Localisation
ESAT TIDALONS
SUD

Procédés utilisés :

Soudures MIG, (alu, inox, galva) Coupe, pliage, perçage, poinçonnage, cintrage tube ronds et tôles, assemblage, meulage, découpe au plasma. Fabrication de divers supports équerres support de clim, de support chauffe eau solaires, barrières de chantier de manifestations, réalisation de portails, sous-traitance pour galvanisation et thermolaquage.



Impression numérique

Reconditionnement et test de box internet

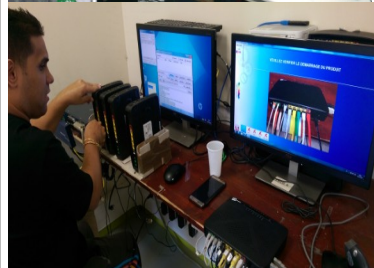
Localisation :
ESAT TIDALONS
NORD PRIMAT

Procédés utilisés :

Paramétrage des formats sur le poste informatique, impression numérique, découpe des supports, pose d'œilletons

Flocage sur tee-Shirt, Affiches A0, Réalisation d'impression sur toiles,
Réalisation de Goodies : Personnalisation, impression sur Mugs, stylo publicitaires, casquettes

Vérification des paramètres de connexion des box d'opérateurs, nettoyage et re-conditionnement avec les éléments de connectique (câbles prises et fascicules)




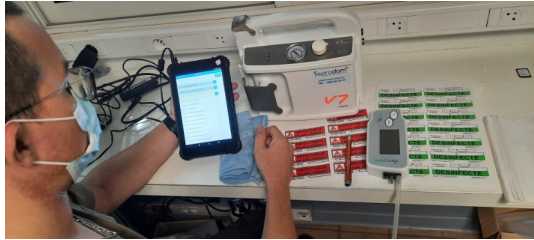


Prestation de Nettoyage de Véhicules

Localisation :
ESAT TIDALONS
OUEST

Procédés utilisés : Lavage haute-pression, canons à mousse, lavage à la vapeur à l'étude.

Nettoyage et lavage des véhicules de sociétés entretien intérieur et extérieur, et désinfection des espaces intérieurs, détachage des sièges en tissus, émulsions, spray, lustrage et séchage manuel.

 <p>Salle d'expédition</p>	<p style="text-align: center;">Désinfection matériel para-médicale</p> <p style="text-align: center;"><u>Localisation</u> ESAT TIDALONS SUD</p>	<p><u>Procédés utilisés</u></p> <p>Désinfection, nettoyage, emballage et conditionnement, contrôle de petits matériels électrique (concentrateur d'oxygène.), de lits médicalisés, de fauteuils, de matelas, housses ...</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div data-bbox="835 395 1182 651">  <p>Salle d'emballage</p> </div> <div data-bbox="1238 355 1485 663">  <p>Salle de nettoyage</p> </div> <div data-bbox="1541 395 2072 635">  <p>Salle de contrôle</p> </div> </div>
--	---	--

Équipe dirigeante du Pôle Insertion dans le Pôle Adulte **Courriel global, (visible par les cadres & secrétariats) :** tidalons@afl.re

Directeur Général Association F LEVAVASSEUR	Dominique SAMUEL	0692 05 76 37	dsamuel@afl.re
Directeur Adjoint des E.S.A.T. Les TIDALONS	Vincent GINDRE	0692 05 76 38	vgindre@afl.re
Chef de service ESAT SUD	Stéphane AELVOET	0692 05 76 40	saelvoet@afl.re
Chef de service ESAT OUEST	Jonathan ITEMA	0692 05 76 41	jitema@afl.re
Chef de service ESAT Chaudron	Claudie BARCATOULA	0692 29 90 50	cbarcatoula@afl.re
Chef de service ESAT Commune Primat	Pierre MARTINEAU	0692 88 83 94	pmartineau@afl.re

Nous nous engageons à agir, avec bien-traitance pour l'intégration sociale des publics vulnérables

<p>ESAT LES TIDALONS ZI N°2 Saint-Pierre Avenue Benoîte Boulard 97410 Saint-Pierre Tél:02 62 25 98 57 Stéphane AELVOET 0692 05 76 40 Siret : 315 682 674 00 140</p>	<p>ESAT LES TIDALONS ZA du Port 3 rue Corré Léonus 97410 Le Port Tél:02 62 55 93 59 Jonathan ITEMA 0692 05 76 41 Siret : 315 682 674 00 090</p>	<p>ESAT LES TIDALONS Commune Primat 14 Allée du papillon 97490 Sainte-Clotilde Tél:02 62 28 90 51 Pierre MARTINEAU 0692 88 83 94 Siret : 315 682 674 00 389</p>	<p>ESAT LES TIDALONS ZI du Chaudron 3 rue Pierre Aubert 97490 Sainte-Clotilde Tél:02 62 21 75 40 Claudie BARCATOULA 0692 29 90 50 Siret : 315 682 674 00 389</p>
--	--	--	---